

Petite Ecurie du Roy D'hier à aujourd'hui

Support de visite libre



PRESENTATION DE L'EDIFICE

La Petite Ecurie du Roy, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1862, a été mise en dotation à l'établissement Public du Musée du Domaine National de Versailles.

Quatre utilisateurs se partagent les locaux :

- L'Etablissement Public de Château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)
- Le centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)
- L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ÉNSA Versailles)
- Le Musée du Louvre

RAPPEL HISTORIQUE

Les Ecuries Royales à Versailles ont été construites entre 1679 et 1682 par Jules Hardouin-Mansart. La grande Ecurie accueillait les chevaux de selle et abrita une école de dressage ; la Petite Ecurie regroupait les chevaux de trait.

« Commencée sans doute en juillet 1679, la Petite Ecurie sert à abriter les chevaux d'attelage et les voitures du roi. La division entre Petite et Grande remonte à François 1^{er} qui avait séparé les charges de premier et de grand écuyer. Dans le plan la Petite prend la position occupée par le Maréchal de Noailles, entre l'avenue de Sceaux et celle de Paris, dont le pavillon était placé au début de l'hémicycle actuel. Jules Hardouin-Mansart réalise là un projet novateur, divisé en deux parts : devant, près du château, ailes d'habitation, avec un garage pour les voitures dans l'hémicycle ; derrière, trois galeries communiquant avec une double galerie, au fond, avec un manège pour les relier. Tout à fait derrière, encore, furent ajoutées deux galeries pour les chevaux, devenues méconnaissables et reconstruites pour abriter la recherche et, vers l'avenue de Sceaux, les ateliers. Elles communiquaient vers l'avenue de Sceaux, sur la cour des maréchaux, équipée de trois galeries (plus étroites) pour les chevaux, deux sont de nos jours le Grand Auditorium. Chevaux et un large personnel se mélangent, vers 1000 habitants, avec femmes, enfants, chapelle, formant une communauté jalouse de ses privilèges. Appartenant à l'armée, elle finit comme caserne de

l'armée de l'air. »¹. L'activité équestre se perpétua tout au long du XXème siècle avec une affectation au ministère de la défense jusqu'en 1960.

Les édifices étant alors en état de ruine avancée, une grande campagne de restauration fut entreprise sous la conduite de Pierre LABLAUDE, Architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, avec notamment l'aménagement des locaux de l'ÉNSA Versailles.

DESCRIPTION

Dépendances du château, l'architecture des deux Écuries ne sont pas moins dignes d'une riche demeure seigneuriale, et respecte l'harmonie qui règne alors à Versailles : pierre, tables de briques et combles mansardés couverts d'ardoises, frontons sculptés.

Elle marque avec la Grande Écurie la patte d'oie formée par les trois avenues et ferme la place d'Armes.

La grille actuelle date de la Restauration.

Deux ailes encadrent la cour d'honneur qui se termine par un hémicycle au centre duquel le manège marque l'axe de symétrie de l'ensemble, formé par quatre galeries d'écuries à simple rang : deux parallèles aux avenues du Nord et au Sud, et les deux autres perpendiculaires barrant la parcelle à l'Est.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE D'HIER A AUJOURD'HUI

Le préfet Aubernon souhaite redonner vie à Versailles, avec une cité des Arts et de la Culture, 1831. La monarchie de Juillet prit pour maire de 1831 à sa mort Louis Haussmann (1781-1837). Sa famille avait brillé sous Louis XVI en commercialisant des Indiennes, dans une ville où les toiles formaient une activité essentielle (voir Oberkampf, et la manufacture de Jouy, et de nombreux commerçants).

¹ In Dominique Massounie, « Petite et grande Écurie » in Alexandre Gady, dir. Jules Hardouin-Mansart, 1646-1708, Pris, Maison des Sciences de l'Homme, 2010, p246-253.

Le préfet, Joseph Victor Aubernon, frappé par la déchéance de la ville, absence d'industrie, la Cour disparue, cherchait à lui redonner vie. En octobre 1831, il souhaitait en faire « un Oxford de la France », « avec une Université, des Ecoles, un abri pour les artistes, une sorte de Cité des Arts et de la Culture ». Le conseil municipal sous Haussmann voulait y ajouter une Ecole des Arts et Métiers, il n'eut que St Cyr. Ce brillant programme a dû attendre 138 ans pour advenir avec l'Ecole d'Architecture de Versailles créée en janvier 1969 !²

L'Ecole des Beaux-arts transférée à Nanterre, Malraux et Le Corbusier, 1964-1969

André Malraux, sans doute peu au fait de l'architecture en France, mais voulant ne se référer qu'au meilleur, commanda à Le Corbusier, le 28 janvier 1964, un grand bâtiment pour le Musée du XXe Siècle, le Conservatoire de Musique, une Ecole de Cinéma et Télévision, une grande Ecole d'architecture remplaçant les Beaux-Arts de Paris, une Ecole des Arts Décoratifs, située à la Défense. Le Corbusier négligea la commande, il avait trop à faire à Chandigarh. La réforme de la partie architecture de l'Ecole des Beaux-arts sous la houlette de Jean Fayeton fixa mieux le programme le 18 février 1965. La commission comportait huit membres avec Louis Arretche, patron d'un atelier aux Beaux-arts. La France aurait six Ecoles, en province, Lille, Strasbourg, Marseille, Lyon, Nantes, Bordeaux ou Toulouse, et deux à Paris : Nanterre et Versailles !³

« UP3 » à Versailles janvier 1969

La volonté de Louis Arretche (1905-1991) de se démarquer des ateliers traditionnels de l'Ecole des Beaux-arts, son désir d'ouvrir une Ecole à Chevreuse, pas trop éloignée de son domicile à Sceaux et les événements de mai 1968 ont accéléré la création de ce qui est devenu en janvier 1969, « UP3 », pour Unité Pédagogique n°3. Mais tout n'était pas simple. Vers 1950, il avait été question d'implanter dans la Petite Ecurie le Musée des Plans en

² André Damien, Jean Lagny, Versailles, deux siècles de vie municipale, Versailles, L'univers du livre, 1980.

³ Dominique Amouroux, « Le ministre, l'architecte et le musée du leur siècle », in D.Hervier, dir., André Malraux et l'architecture, comité d'histoire du Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, Le Moniteur, 2008, p131-153.

Relief, pour dégager les Invalides. Pierre Lablaude, architecte en chef du Palais de Versailles s'y était appliqué. En 1967, il dut changer de programme, faire le projet d'une Ecole pour 1000 étudiants. Le plan, grandiose, plaçait une bibliothèque dans la double

galerie, avec un lieu d'exposition. Un escalier donnait accès à un amphithéâtre sous la cour d'entrée, tout était prévu avec faste.

L'inconfort de bâtiments trop larges pour contenir les plans en relief se couplait avec le nombre réduit d'élèves – à peine deux cents – et suscita des convoitises. Rien du plan de Lablaude ne se fit, la direction des Musées de France prit la grande galerie pour y abriter après les désastres de 1968 les plâtres de l'Ecole des Beaux-arts, morceaux de choix abrités au Palais des Etudes, avec même les modèles du Parthénon et du Temple de Mars Vengeur, à Rome, à leur vraie dimension !

Ces galeries sont superbes pour comprendre les sources des artistes, avant la création de la photo. La partie ouest près du château fut confisquée par les Musées pour en faire un lieu de restaurations. Le premier amphithéâtre (au 2^e étage) fut fait par Galmiche et Etasse en 1994. Une phase de reconquête permit de redescendre la bibliothèque dans la galerie sur l'avenue de Sceaux (depuis déplacée) : une riche bibliothèque comparée à celle d'autres Ecoles, qui se flatte d'incorporer les ouvrages de bibliothèques d'ateliers de l'Ecole des Beaux-arts à Paris, antérieures à 1968, fière de posséder des livres remontant au XVIII^e s.

2001 / 2005

La grande rénovation

Rénover les bâtiments, prendre appui sur l'aile appelée La Maréchalerie et l'aile des maréchaux sur l'avenue de Sceaux : de 2001 à 2005, une rénovation globale des locaux est entreprise qui répartit les lieux d'enseignement, les ateliers de travail, la recherche, la bibliothèque, l'informatique, un centre d'art, l'administration dans des bâtiments éclatés.

La restauration a été faite par l'architecte du château, permettant des innovations. Un second amphithéâtre près de l'Avenue de Sceaux s'inscrit sur le côté de la cour des ex-maréchaux qui a été traitée avec un soin précis conformément aux Monuments Historiques. Sa couverture vitrée, généreuse, a été rendue indépendante des parois du XVII^e s. Elle crée lieu essentiel qui anime la vie de l'Ecole. Ces grands travaux correspondent à la mise en place d'Etudes de type Universitaire, basées sur Licence, Master, Doctorat,

accomplies par l'administration et les enseignants, sous la présidence de Jean Castex de 2001 à 2007 et Nicolas Michelin, directeur.

Cette rénovation permet également la création du centre d'art contemporain de l'ÉNSA Versailles : le 30 juin 2005 est inaugurée La Maréchalerie

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles Aujourd'hui

Etablissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles - ÉNSA Versailles - est placée sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des Patrimoines). En France, elle est l'une des vingt et une écoles publiques qui dispensent un enseignement supérieur de l'architecture et délivrent en cinq ans le diplôme d'Etat d'architecte.

L'ÉNSA Versailles est membre associé de l'Université CY Cergy Paris Seine.

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles assume une position singulière, à la lisière du territoire francilien et de son paysage académique. Ni tout à fait parisienne, ni vraiment provinciale, proche du tissu urbain périphérique et à la frontière entre l'urbanisation et le monde rural, l'ÉNSA Versailles met au cœur de son enseignement la culture de projet comme un modèle à explorer, à partager et à développer. Depuis cette position unique, l'ÉNSA Versailles interroge les grands enjeux de la prochaine génération d'architectes qu'elle entend former : la transition écologique des milieux habités, la révolution numérique et la relation entre le vivant et l'architecture.

Une situation géographique, culturelle et universitaire privilégiée

Parmi les six écoles de la région parisienne, l'ÉNSA Versailles occupe une situation géographique privilégiée dans un environnement culturel et universitaire au dynamisme exceptionnel. Placée au cœur de Versailles, face au château, elle est toute proche de la capitale et de ses hauts lieux culturels, mais également proche du tissu urbain périphérique, limite entre l'urbanisation et le monde rural.

Cette localisation permet d'ouvrir des champs d'investigation très divers en donnant accès autant à des sites urbains constitués, qu'à des sites en mutation profonde voire encore totalement vierges.

Elle offre aux étudiants un vaste terrain d'expérimentation constitué d'espaces couverts et à ciel ouvert (trois cours) pour fabriquer et construire,

en bois, en brique, en sable, en papier, en carton...Un atelier composé de trois espaces ouverts à tous les étudiants quelle que soit leur année, offre des lieux de travail, d'émulation et d'inclusivité.

Afin de favoriser les échanges entre tous les acteurs de l'établissement le deuxième étage de la Petite écurie rassemble sur un même plateau des salles de cours, de la recherche, de la médiathèque, de lieux de co-working et d'exposition, à proximité de l'administration et de la cafétéria gérée par les étudiants.

Au rez-de-chaussée, la **Nef** permet d'accueillir des expérimentations pédagogiques, des workshops et des manifestations de prestige comme l'exposition d'architecture des deux dernières biennales d'architecture et de paysage d'Ile de France. Enfin, la création d'un FabLab, entre 2018 et 2020 dans le bâtiment de Maréchalerie, à proximité du pôle informatique, a complétée ce projet de campus à la fois adapté aux enjeux du numérique et propice à l'expérimentation de nouveaux dispositifs de fabrication.

L'ECOLE EN CHIFFRES

1265 étudiants, 467 étudiants en cycle Licence et 356 en cycle Master.

Formation Archi/Ingé : 90

Formation Art, Paysage, Architecture : 24

Master en alternance : 55

Master Jardins Historiques Paysage et Patrimoine : 14

HMONP : 144

Formation Professionnelle Diplômante : 54

Architecture Urbaniste de l'Etat : 19

Mastère® Transformation Ecologique des Constructions XXème : 10

Doctorants : 27

60 agents ATS (administratifs, techniques, ou de service),

11 500 m² de superficie

1 laboratoire de recherche le LéaV

1 centre d'art contemporain La Maréchalerie

1 médiathèque

1 amphithéâtre de 181 places

1 auditorium de 250 places

1 atelier divisé en 3 espaces dédiés aux étudiants

1 fablab

**Vous souhaitez créer votre futur évènement dans le
Versailles historique au cœur d'un ensemble classé,
face au château ?**

**Nous mettons à votre disposition
nos espaces pour des séminaires,
tournages, sessions de coworking, conférences,
dîners ...**

**Contactez-nous pour échanger sur votre projet :
communication@versailles.archi.fr**

**5 avenue de Sceaux 78 000 Versailles
www.versailles.archi.fr
contact : communication@versailles.archi.fr**